

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Chevyvan 30 (modèle CG 31305)	CH 0341 02

Constructeur CHEVROLET MOTOR DIVISION of G M C, Detroit, Michigan (USA)
 Identification "CGY35.." devant le No du châssis et sur la plaquette du constructeur

Plaquette constr. à gauche, dans la porte
 N° du châssis à droite, à l'avant sur le longeron (frappé par l'importateur)
 Ident. du moteur " Y " à l'avant, sur la culasse de gauche (importateur) et 3e chiffre du préfixe au No du châssis
 Importateur princ. AMERICAN-CARS INTERNATIONAL, 1009 Pully et HADORN/RAMPY US-CARS BERN, 3007 Berne
 Véhicule homologué CGY35U 141 795 Signes fixes dans code du type CGY35..

Chassis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique avec assistance hydraulique
 Transmission boîte automatique
 Nombre de vitesses 3 Entraînement sur roues AR
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR-exp.interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues, AV= soupape de dosage; AR= limiteur
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circ. par différence de pression; lampe-témoin séparée

Moteur
 Marque CHEVROLET Type Y (350 CID4bb1)
 Construction V Temps 4
 Carburant B Position avant
 Refroidiss. eau Nombre cylindr. 8
 Alésage 101,60 Course 88,39
 Cylindrée 5733 CV-impôt 29,20
 Puissance en CV 160 SAE-net à 1/min 3800
 Bruit 79 dB/A à 1/min 3800
 Silencieux 1 pot 535x250x135 \$)
 Mesure des gaz *)
 Déparasitage OCB, annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie roulotte d'habitation
 Nombre de portes 1 g. / 2 d. / 1 AR Indic. vit. km/h
 Ceintures sécurité A R4 **) Rétroviseur gauche + droite
 Cale - Attelage -
 Antivol verrouillage de la direction ou de la commande o.v.
 Nombre de places 1 4 av 2 centre nr 2
 Dimensions
 Longueur Int. 5355 Empattements 3175
 Largeur 2100
 Hauteur 2540 Voie av. 1725 ar. 1715
 Porte à faux lat. Voies av. 747 ar. -
 ar. 1433 Braquage g. 14500 d. 14500
 Distance volant - vers l'avant du véhicule -

Poids
 avant arrière total
 Poids à vide 1270 1370 2640 +)
 Charge utile 100 180 280
 Poids total 1370 1550 2920
 Garantie fabr. 3314
 Dimens. pneus 8.75-16,5 8.75-16,5 (Variantes
 Ply / bar 6 / 4,2 6 / 4,2 voir
 Charge 2134 2134 remarques)
 pour V max 135 135
 Garantie poids remorquable avec frein 450
 Garantie poids remorquable sans frein -
 Garantie poids de l'ensemble -
 Poids remorquable testé -
 Vitesse maximale selon le constructeur - km/h
 Vitesse maximale testée 135 km/h

Equipement
 Feux de route HCR (E)
 Feux de croisement HCR (E)
 Feux de position A (E) dans HCR
 Feux rouges SAE STIAR 70 GUIDS 81
 Feux stop id.
 Clignoteurs av SAE IP 69 AY; SAE PIA 68 ar voir feux rouges
 Catadioptrés av AV+AR; SAE PIA 68 ar SAE A-68 DOT §)
 Feux de gabarit av §) ar
 Feux complément.
 Eclairage plaque 1/ à gauche sur porte AR
 Essuie-glace 2 balais avec/sans lave-glace
 Avertisseurs DELCO REMY "A" 900035
 ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation.

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque et type CHEVROLET Chevyvan 30
 Homologation N° CH 0341_02
 Carrosserie roulotte d'habitation
 Pieces total 4 avant 2
 Poids à vide 2640 Carburant B
 Charge utile - CV-impôt 29,20
 Poids total 3314 Cylindrée 5733

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure des gaz : conforme selon ECE-15, amendement 01; une vignette n'est pas exigée (LFEM No 34 599).
 **) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE, art. 23, al. 3bis.
 +) Poids à vide : avec l'aménagement intérieur suivant:
 1 table, 1 lit transversal, 1 lit suspendu, 1 cuisine avec frigo, 1 douche avec toilette, climatisation.
 §) Modifications par l'importateur:
 - la grille dans l'orifice de l'échappement doit permettre l'introduction de la sonde pour mesurer les gaz;
 - les feux de gabarit AV d'origine sont débranchés afin que les clignoteurs AV et AV latéraux puissent être synchronisés;
 - les catadioptrés d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A-68 DOT.

Lieu et date de l'homologation
 Bellach, 28.1.76 / Berne, 17.3.76

Homologation fédérale des types de véhicules